

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 26 février 2024, affichée le 26 février 2024.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 2024030409

Garage Saint Loup

Autorisation donnée à l'association Concoules Animation d'occuper le local de 23 m² situé 323 Rue Saint Loup

Le maire rappelle au conseil municipal que la commune dispose d'un local nommé Garage Saint Loup et propose de donner l'autorisation d'occuper une partie de ce local à l'association Concoules Animation.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Autorise l'association Concoules Animation à disposer d'une partie du local Garage Saint Loup, d'une surface de 23 m² et située 323 Rue Saint Loup, aux conditions suivantes :
 - Occupation gratuite
 - Occupation à compter du 1^{er} avril 2024
 - Durée de l'occupation : 3 ans renouvelable par tacite reconduction
 - Un état des lieux sera effectué avant l'entrée dans le local et à la sortie.
- Autorise le maire à signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 8

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

